

protestant. " Par conséquent, il est défendu à un Etat de se donner un gouvernement catholique. S'il prend cette liberté, on appelle l'étranger.

Au reste, cette situation n'est pas neuve. L'Autriche, autrefois conservatrice et catholique fit échec aux puissances maçonniques et révolutionnaires de l'Europe : on se débarrassa d'elle en la battant en 1866, après quoi Bismarck la confia à la surveillance de la Hongrie.

Aujourd'hui qu'elle tente de s'affranchir, voilà les deux gardarmes chargés de la garder qui s'avertissent de tenir l'œil ouvert. Très certainement les deux compères ne s'en tiendront pas aux paroles : quand l'Autriche sera sur le point d'achever son évolution et de rentrer définitivement dans sa tradition, les difficultés renaîtront soit à l'Est où la Hongrie veille, soit à l'Ouest où l'empire protestant d'Allemagne se demandera si, en devenant cléricale, l'Autriche ne manque pas à ses devoirs d'alliée.

C'est ainsi que la Maçonnerie manœuvre sur tous les points du globe.

S. G. Mgr Emile Legal, O. M. I.

Le R. P. Legal est nommé coadjuteur, avec future succession, de S. G. Mgr Grandin, évêque de St-Albert, province d'Alberta Nord Ouest canadien.

Né en 1849, à St-Jean de Boiseau, diocèse de Nantes, Mgr Legal a été ordonné prêtre en 1874. Après avoir professé au collège St Stanislas il entra dans l'ordre des Oblats en 1880, séjourna quelque temps à Montréal, et fut chargé peu après de la mission des Pieds-Noirs, qu'il n'a cessée de diriger jusqu'à aujourd'hui.

Coup d'œil sur l'étranger

On sait que l'Autriche comprend des provinces de nationalité et de langue différentes. Jusqu'ici, les Allemands avaient dominé et imposé l'usage exclusif de leur langue.

Aux dernières élections, les anti-allemands l'ont emporté, et le gouvernement s'est empressé dès lors de décréter que chaque province pourrait employer sa langue nationale.

Fureur des Allemands qui font un tapage effréné à la Chambre et menacent de bouleverser le pays.